

L'UHR (Unité d'Hébergement Renforcée) est un service sécurisé avec des chambres individuelles ayant un accès libre au parc.

C'est un service de transition ; il accueille des personnes présentant une maladie d'Alzheimer ou apparentée à un stade modéré à sévère. Celles-ci doivent être mobiles c'est-à-dire capables de se déplacer seules (y compris en fauteuil roulant) et présenter des troubles du comportement sévères ne permettant ni le maintien à domicile ni une prise en charge en unité protégée EHPAD.

Missions

Prise en charge pluridisciplinaire adaptée par un personnel formé, des locaux adaptés qui permettent de diminuer les troubles du comportement. L'approche de soins est centrée sur les thérapies comportementales afin de limiter les thérapies médicamenteuses.

Les contentions font partie d'une réflexion pluri-professionnelle dans un respect éthique.

Horaires de visite

▪ **Les heures de visites sont limitées de 16h à 18h en semaine (sauf dérogation).**

▪ Les visites du weekend sont autorisées de 14h à 18h (sauf dérogation).

Afin de permettre le bon déroulement des ateliers ou des activités ainsi que limiter l'agitation de fin de journée.

▪ Une salle est à la disposition des familles

▪ Possibilité de partager un repas avec son parent accueilli (repas sur commande 48h à l'avance)

L'équipe pluridisciplinaire

- Médecin psychogériatre
- Aides soignantes
- ASG (assistante en soins gériatriques)
- Cadre de santé
- Infirmiers
- Psychologue
- Psychomotricienne
- Diététicienne
- A la demande, Assistante Sociale, Ergothérapeute, Kinésithérapeute, Secrétaire médicale.

Mutualisation des compétences

intra-hospitalière pour répondre à des besoins spécifiques. Des référents formés peuvent intervenir sur demande.

Spécificités du service

▪ Le rythme de vie de chaque patient et son autonomie sont préservés dans le respect de leur dignité.

▪ Tous les jours, des activités occupationnelles sont proposées par les aides-soignants ou ASG.

▪ Les activités à thème rythment les saisons avec une invitation des familles afin de partager un goûter. Ces activités favorisent les liens sociaux et les repères temporels.

▪ Les ateliers thérapeutiques sont proposés par la psychologue, la psychomotricienne (Individuels ou en petits groupes).

▪ Des sorties sont organisées par la psychomotricienne, l'ergothérapeute et des bénévoles, avec la participation des soignants et des bénévoles (association SARAH), centrées sur le plaisir, afin de rompre le quotidien institutionnel, de réactiver les souvenirs et les liens sociaux.

Réponse à l'urgence

→ Un médecin est d'astreinte les nuits et les week-ends, 7 jours/7 sur l'établissement.

Les étapes de la prise en charge

Préadmission

- Etude des dossiers Via Trajectoire ou dossiers USLD par la commission qui se réunit une fois par mois (médecins UHR, USLD, EHPAD, agent administratif facturation patient, assistance sociale, cadre de santé et psychologue).
- Les patients admis en UHR sont connus du médecin (consultation, demandes internes, demandes des partenaires, hospitalisations antérieures, ...).
- Prise de contact téléphonique avec la famille soit par l'assistance sociale soit par le cadre de santé.
- Une visite de préadmission est organisée.

Prise en charge du résident

- Rendez-vous avec le médecin et présentation de la charte à la famille lors de l'accueil et signature de l'avenant au contrat de séjour.
- Accueil dans le service par l'aide soignante présente.
- Signature du contrat quelques jours après l'entrée avec l'agent administratif facturation patient, l'assistance sociale et le cadre de santé.
- Recueil de données (habitudes de vie et histoire de vie) si possible avant l'entrée ou au plus tard dans le mois de l'entrée par la psychologue (RDV formalisé).
- Rencontre de la famille environ un mois après l'entrée, le jeudi de 11h30 à 12h, avec l'équipe pluridisciplinaire.
- Création du projet d'accompagnement individualisé par l'équipe pluridisciplinaire avec les référents et en partenariat avec la famille.
- Visite médicale hebdomadaire le lundi et/ou jeudi.
- Réunion de synthèse hebdomadaire pluridisciplinaire le jeudi matin de 11h à 12h.
- Réunion d'information 1 fois par an pour l'ensemble des familles avec l'équipe pluridisciplinaire (mois de janvier).
- Possibilité de joindre le médecin et de prendre rendez-vous le lundi, le mercredi et le vendredi après midi auprès de son secrétariat.
- Entretiens proposés à l'entourage avec la psychologue sur demande.
- L'infirmière est joignable en journée pour donner des informations aux familles.
- Les permissions de sorties en semaine et le week-end sont possibles après accord du médecin.

Critères de sortie

- Dépendance physique (perte de la mobilité) : orientation USLD (unité de soins de longue durée) classique.
- Absence de troubles du comportement productifs (agitation) : orientation EHPAD unité protégée ou pas.
- Patient ne tirant plus bénéfice de la spécificité du service.
- Structure n'est pas ou plus rassurante pour le patient .